

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
COMMUNE DE SELONCOURT  
DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20210202-3</b>	<b><u>Séance du 02 février 2021 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-vingt-et-un</b> du mois de février le <b>deux</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 03 février 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 25 janvier 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents ()</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. ..... a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

**OBJET : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS COMPLET AU SERVICE EDUCATION-JEUNESSE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des nécessités de service liées à l'animation du service périscolaire et restauration scolaire, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet au service Education.

La Commission Personnel, réunie le 20 janvier 2021, a émis un avis ...

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par...**

- approuve la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet, au service Education-Jeunesse.
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 02 février 2021

**Le Maire,  
Daniel BUCHWALDER**